

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du **24 mars 2022**

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 31 juillet 2022) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt-deux **le 24 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

07 mars 2022

Membres présents :

Date de la réunion :

24 mars 2022

Titulaires : Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE

Suppléants : Eric BARDET suppléant de Nelly ANTOINE, Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHÉRITIER, Isabelle SOIRAT suppléante de Jean-Marc MORETTI, Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Claire GRANGER a donné pouvoir à Eric BARDET
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU
Christophe THORIN a donné pouvoir à François FROMET

N°20.2022

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Joël DEBUIGNE, Corinne GARCIA, Claire GRANGER, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Personnel – Création de
postes – Mise à jour du tableau
des effectifs**

Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux, excusée
Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme, excusé

Marie-Pierre BEAU a été désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'article L 313-1 du Code de la Fonction Publique stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

.../...

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ou des nominations suite à des réussites aux concours ou à des examens professionnels.

Considérant la réussite au concours de rédacteur de deux agents du pôle Conseil et Accompagnement Statutaire, le Président propose :

- la création, à compter du 1^{er} avril 2022, de deux emplois permanents, dans le grade de rédacteur territorial, relevant de la catégorie hiérarchique B, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35/35^{ème}.

Les nominations sur ces postes interviendront sur décision du Président.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver :
 - o la création, à compter du 1^{er} avril 2022, de deux emplois permanents, dans le grade de rédacteur territorial, relevant de la catégorie hiérarchique B, à temps complet, pour une durée hebdomadaire de service de 35/35^{ème}.
- d'acter que les nominations interviendront sur décision du Président,
- d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs (joint en annexe),
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Publié ou notifié le : 28 mars 2022
Exécutoire le : 28 mars 2022

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



The block contains a blue ink signature of Eric Martelliere and a circular official stamp. The stamp's outer ring contains the text 'CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER'. The inner circle contains the text 'Département de Loir-et-Cher'.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 24 mars 2022

Le Président,

Eric MARTELLIERE



The block contains a blue ink signature of Eric Martelliere and a circular official stamp. The stamp's outer ring contains the text 'CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER'. The inner circle contains the text 'Département de Loir-et-Cher'.

TABLEAU DES EFFECTIFS - CDG 41

GRADES	CAT.	POSTES														
		EFFECTIFS BUDGETAIRES						EFFECTIFS POURVUS						VACANTS		
		Titulaire		Non Titulaire		ETP		Titulaire		Non Titulaire		ETP		TC	TNC	TOTAL
TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL		
SECTEUR ADMINISTRATIF																
EMPLOIS FONCTIONNELS																
Directeur Général des Services (dét.)	A	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
Directeur Général Adjoint (dét.)	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sous-total Emplois fonctionnels		1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
EMPLOIS ADMINISTRATIFS																
Attaché principal	A	4	0	4	3	0	0	0	0	0	0	3	2,9	1	0	1
Attaché	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3	0	3	1	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	2
Rédacteur	B	6	0	6	3	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	3
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	8	0	8	7	0	0	0	0	0	0	7	6,8	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	5	2	7	3	0	0	0	0	0	0	3	2,6	2	0	4
Adjoint administratif	C	4	0	4	2	0	0	0	0	0	0	2	2,8	1	0	1
Sous-total Filière Administrative		30	2	32	19	0	1	0	0	0	0	20	19,1	10	2	12
TOTAL (1)		31	2	33	20	0	1	0	0	0	0	21	20,1	10	2	12
SECTEUR TECHNIQUE																
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Adjoint technique territorial de 2ème classe	C	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Adjoint technique	C	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0
TOTAL (2)		1	2	3	0	1	1	0	0	0	0	2	1,6	0	1	1
SECTEUR SOCIAL																
TOTAL (3)																
SECTEUR MEDICO-SOCIAL																
Médecins hors classe	A	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	3	0,6	1	0	1
Psychologue	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmière hors classe	A	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Infirmière de classe supérieure	A	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Infirmière de classe normale	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (4)		3	3	6	1	0	1	3	5	2,6	1	0	0	0	0	1
SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE																
TOTAL (5)																
SECTEUR SPORTIF																
TOTAL (6)																
SECTEUR CULTUREL																
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
TOTAL (7)		1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
SECTEUR ANIMATION																
TOTAL (8)																
Situation projetée au 01 04 2022																
												43		29	25,3	14